

MODALITÉS D'INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE 2024 **pour les élèves affectés en classes de 2de GT et 2de professionnelle, 1ère année de CAP, 1STMG et 1ST2S, 3ème Prépa Métiers, 1ASSP, 1MELEC, 1MS et 1TCI**

Madame, Monsieur,

Afin de vous faciliter les démarches d'inscription et à la lumière des dernières années, nous vous proposons de réaliser l'inscription de votre enfant à partir de l'organisation suivante et des documents fournis :

Un questionnaire à remplir dans le module **Télé Services Inscriptions**, pour vérifier vos données personnelles et inscrire votre enfant. *Si votre enfant était élève en 2MREMI ou 2MTNE au LP Charles de Bovelles, il n'est pas nécessaire de passer par TSI, vous avez reçu un dossier papier.*

Ce module sera ouvert le 26/06/2024 dès 15h à : <https://educonnect.education.gouv.fr>

Des documents qui seront ramenés sur une chaîne d'inscription : vous pouvez les imprimer, les signer et les ramener, ce qui vous fera gagner du temps **ou les remplir sur place**.

- Document "autorisations"
- Questionnaire de santé pour les nouveaux élèves dans l'établissement
- PAP, PAI, PPS si votre enfant en bénéficie,
- Fiche internat si interne
- Autorisation Applypro accompagnée des documents demandés

Documents à fournir en supplément **pour les nouveaux élèves** :

- Certificats de vaccination
- Copie du livret de famille
- Copie de la carte d'identité
- Attestation recensement ou JDC (futurs élèves de 1ère et Terminale)
- Attestation d'assurance en responsabilité civile
- RIB (avec nom prénom de votre enfant précisés au dos). Au LP RIB de l'élève si majeur ou le sera durant 2024-2025
- La décision judiciaire en cas de situation particulière (séparation, divorce, garde...).
- En 2GT uniquement: copie des bulletins trimestriels des 3 trimestres de 3ème (ou au moins des 2 premiers trimestres)
- Document sur le travail des mineurs sur machines dangereuses pour les 2MTNE, 2RICS, 2MREMI, 1MELEC, 1TCI
- Chèque pour l'adhésion de la PEEP si adhésion accompagné des documents à remplir

Pour les élèves affectés mais déjà élèves dans l'établissement : 1TCI, 1MELEC : questionnaire de renouvellement du travail des mineurs sur machines dangereuses.

Calendrier des chaînes d'inscription, selon la classe de votre enfant en 2024-2025:

Lycée Général et technologique

2de GT	27/06/2024	8h – 12h30, 13h30-19h
	28/06/2024	8h – 12h30, 13h30-18h
1STMG, 1ST2S	01/07/2024	13h à 18h

Lycée Professionnel

Troisième prépa-métiers	27/06/2024	13h à 19h
En 2de professionnelle	27/06/2024	de 13h à 19h : 2MREMI
	28/06/2024	de 8h à 12h30 : 2ASSP de 13h30 à 18h : 2MS, 2MTNE
En 2ème année de Baccalauréat professionnel pour les élèves de MELEC, ASSP, MS et TCI	27/06/2024	de 13h à 19h : 1MS
	28/06/2024	de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h : 1ASSP/1MELEC/1TCI
En 1ère année de CAP	27/06/2024	de 13h à 19h : 2CAP AAGA / 2CAP RICS
	28/06/2024	de 8h à 12h30 : 2CAP AEPE

Sous ce lien et avec ce QR code, vous trouverez :

- les documents à fournir sur la chaîne
- l'ensemble des règlements de l'établissement, de l'internat, des services hébergement et restauration
- **les listes de livres et fournitures et l'organisation de la Rentrée 2024 pour les élèves**
- des documents d'information utiles à connaître sur les transports, la carte HDF, l'intendance, l'UNSS,



<https://nuage03.apps.education.fr/index.php/s/5JJe5PzkzL4qyTm>

Je vous en remercie par avance et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

B. Revelle,
Proviseur des lycées Jean Calvin et Charles de Bovelles